

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 3 octobre 2008
(convocation du 22 septembre 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Trois Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELLIER Murielle, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick (à cptre de 12 h 00)
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (à cptre de 12 h 00)
Mme. BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle (jusqu'à 10 h 55)
Mme CAZALET à Mme PARCELLIER Murielle (à cptre de 12 h 00)
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie (à cptre de 9 h 50)
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 15)
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. PALAU Jean-Charles à M. BOUSQUET Ludovic
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REIFFERS Josy à M. DELAUX Stéphan
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROUVEYRE Matthieu à Mlle. DELTIMPLE Nathalie
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 11 j 35)
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre
Mme. WALRYCK Anne à M. MOGA Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Marchés 08029R, 08030R et 08031R - Travaux de maintenance et réparations sur les installations de plomberie, sanitaire, chauffage, ventilation climatisation - Travaux de couverture et zinguerie - Avenants de transfert - Autoriser de signer

Madame ISTE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'entreprise TAUZIN est titulaire, en tant que co-traitant d'un groupement conjoint, des marchés 08029R et 08030R. Le premier a pour objet la réalisation de travaux de maintenance, réparation et mises en conformité sur les installations de plomberie et de sanitaire. Le second quant à lui fixe le cadre des interventions sur les équipements de chauffage, ventilation et climatisation.

Par ailleurs cette entreprise est aussi titulaire, en tant que mandataire solidaire d'un groupement conjoint, du marché 08031R relatif aux travaux de couverture zinguerie.

Par courrier en date du 27 mai dernier, la société CEGELEC Sud Ouest sise, 11 impasse des Arènes à Toulouse , nous informait de la fusion absorption de la société SAS Tauzin en date du 31 mars 2008.

La société absorbante étant propriétaire de la totalité des actions de la société SAS Entreprise Robert Tauzin depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion aux greffes de Commerce de Toulouse et de Bordeaux, la société SAS Entreprise Robert Tauzin a, du seul fait de la réalisation de la fusion, été immédiatement dissoute, sans liquidation.

La société CEGELEC Sud Ouest présente toutes les garanties nécessaires à l'exécution des travaux et prestations des marchés identifiés ci après. Par ailleurs elle a reçu l'acceptation du mandataire GALLEGO pour le marché 08029R, celle du mandataire MASSOT pour le marché 08030R ainsi que celle des membres du groupement pour le marché 08031R. En conséquence, il y a lieu de conclure trois avenants pour transférer les marchés précités sans modifications des autres clauses contractuelles respectivement au groupement MASSOT/FORCLIM AQUITAINE/GALLEGO/CEGELEC/ pour le marché 08030R, au groupement GALLEGO/CEGELEC/FORCLIM AQUITAINE/MASSOT pour le marché 08029R et au groupement CEGELEC/GALLEGO/MASSOT pour le marché 08031R.

Les pièces nécessaires à la rédaction des avenants de transfert ont été fournies, à savoir :

- acceptations des mandataires et membres des groupements.
- Extraits du journal d'annonces légales
- Déclaration DC5
- Extraits du journal d'annonces légales.

Les éléments constitutifs des avenants sont consultables par les conseillers communautaires à la Direction Centrale des achats et marchés, au 13ème étage de l'hôtel de la Communauté Urbaine, en application des articles L2121.12 et L2121.13 du CGCT.

Nous vous demandons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- Entériner les avenants n°1 aux marchés 08029R et 0 830R ayant pour objet le transfert des marchés des groupements d'entreprises respectivement dénommées GALLEGO/TAUZIN/FORCLIM AQUITAINE/MASSOT et MASSOT/FORCLIM AQUITAINE/ GALLEGO/ TAUZIN aux groupements d'entreprises GALLEGOC/CEGELEC/FORCLIM AQUITAINE/MASSOT et MASSOT/FORCLIM AQUITAINE/ GALLEGO/ CEGELEC.
- Entériner l'avenant n°1 au marché 08031R ayant pour objet le transfert des marchés du groupement d'entreprises TAUZIN/GALLEGO/MASSOT au groupement d'entreprises CEGELEC/GALLEGO/MASSOT.
- Autoriser Monsieur le président à signer les avenants de transfert avec ces groupements ainsi que tout acte nécessaire à ces transferts.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 3 octobre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
14 OCTOBRE 2008

PUBLIÉ LE : 14 OCTOBRE 2008

M. MICHÈLE ISTE